

20.06.2006 - 08:30 Uhr

Ligue Pulmonaire: Les vagues de chaleur nuisent aux personnes atteintes de maladies pulmonaires et cardio-vasculaires

Berne (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100002066> -

Communiqué de presse de la Fondation Suisse de Cardiologie, de la Ligue pulmonaire et du projet "Que faire en cas de canicule?" de l'Office fédéral de la santé publique et de l'Office fédéral de l'environnement

Les grandes chaleurs et des valeurs élevées d'ozone sont à l'origine de cas mortels indubitables, conduisent à un surcroît d'hospitalisations et altèrent la qualité de vie des personnes touchées par des maladies pulmonaires chroniques et cardio-vasculaires. La Fondation Suisse de Cardiologie et la Ligue pulmonaire, dans le cadre du projet "Que faire en cas de canicule?" de l'Office fédéral de la santé (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), s'adressent spécifiquement aux malades chroniques sur les dangers des grandes chaleurs et les informent des mesures de protection à prendre.

Le climat se modifie et les spécialistes prédisent que les vagues de chaleur estivales vont se multiplier. Celles-ci peuvent se révéler dangereuses notamment pour les personnes âgées et celles qui sont atteintes de maladies pulmonaires et cardio-vasculaires.

L'été du siècle, en 2003, a été en Suisse aussi une cause de mortalité: 975 morts supplémentaires pendant la vague de chaleur. Les grosses chaleurs surchargent le cur, la circulation et la fonction respiratoire. La thermorégulation normale (sudation, dilatation des vaisseaux sanguins) est particulièrement vite dépassée chez les personnes âgées. Celles-ci vivent alors sous la menace d'un collapsus circulatoire, d'une déshydratation corporelle, d'un état confusionnel, d'une perte de conscience, d'un coup de chaleur voire, au pire, de la mort.

En outre, des concentrations estivales élevées en ozone dues à la pollution de l'air représentent une charge supplémentaire pour les personnes atteintes de maladies pulmonaires comme l'asthme. Elles provoquent une réaction inflammatoire des voies respiratoires et peuvent perturber la fonction pulmonaire.

La Fondation Suisse de Cardiologie et la Ligue pulmonaire attirent l'attention du public sur ce danger particulier qui menace les personnes affectées par des maladies pulmonaires et cardio-vasculaires. Et elles invitent à garder sur ces malades chroniques un oeil particulièrement attentif pendant les jours les plus chauds.

Des fiches d'information et des affichettes, largement distribués dans toute la Suisse, indiquent les mesures de prévention simples mais d'importance, expliquent les signes de la maladie engendrée par la canicule et fournissent des recommandations sur les soins à prodiguer en situation de crise. Des informations supplémentaires de base sont résumées dans trois dépliants. Les règles essentielles en cas de canicule sont les suivantes:

- éviter les dépenses physiques,
 - conserver son logement et son organisme aussi frais que

possible,

- boire beaucoup et consommer des mets froids et rafraîchissants.

La Ligue pulmonaire suisse poursuit depuis sa fondation, en 1903, un but de prévention et de lutte contre les maladies pulmonaires, les insuffisances respiratoires et la tuberculose. Elle est l'organisation nationale faitière de toutes les Ligues pulmonaires cantonales et de leurs dispensaires. Autres informations sur la Ligue pulmonaire: Stéphanie Reuter, Responsable Marketing/Communication/Acquisition de fonds, 031 378 20 76, s.reuter@lung.ch, www.lung.ch

La Fondation Suisse de Cardiologie s'investit depuis sa création en 1967 pour qu'il y ait moins de personnes touchées et handicapées par des maladies cardio-vasculaires, pour qu'il y ait moins de morts précoces dues aux maladies cardio-vasculaires et pour que les patients puissent mener une vie digne de ce nom. D'autres informations auprès de la Fondation Suisse de Cardiologie: Christa Bächtold, Responsable de la communication, 031 388 80 85, E-mail: baechtold@swissheart.ch, www.swissheart.ch

Sous la formule "Que faire en cas de canicule?", l'Office fédéral de la santé (OFSP) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) s'adressent depuis l'an dernier aux personnes en danger, aux proches, au personnel soignant et aux médecins. On trouve des informations supplémentaires et le matériel des programmes "Que faire en cas de canicule?" de l'OFSP et de l'OFEV sur le site www.canicule.ch

Tout ce qu'il faut savoir sur l'ozone - son développement, les émissions de ses précurseurs, la qualité de l'air en été, les mesures pour son amélioration ainsi que ses conséquences sur la santé humaine, l'écosystème, les plantes et animaux et le climat: www.ozon-info.ch

Contact:

Ligue pulmonaire: Stephanie Reuter
Marketing/Communication/Acquisition de fonds
Tel.: +41/31/378'20'76
E-Mail: s.reuter@lung.ch
Internet: www.lungenliga.ch

Fondation Suisse de Cardiologie: Christa Bächtold
Responsable de la communication
Tel.: +41/31/388'80'85
E-Mail: baechtold@swissheart.ch
Internet: www.swissheart.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100511463> abgerufen werden.